

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 juin 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2872)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1415

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 6 BIS AAA

À l'alinéa 28, substituer aux mots :

« en informe le »

les mots :

« le notifie au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.